

## Avis de procédure de sélection préalable – Emplacement à flot le long du Quai Barbusse

- 1. Organisme gestionnaire :** SAPL Nantes Métropole Gestion Services – 14/16 rue Racine – BP 20707 – 44007 NANTES Cedex 1, agissant dans le cadre d'une délégation de service public, dont le délégant est Nantes Métropole.
- 2. Objet du présent avis :** conformément à l'article L.2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, NMGS organise une procédure de sélection préalable en vue de la délivrance d'un titre permettant à son titulaire d'occuper le domaine public en vue d'une exploitation économique.
- 3. Caractéristiques principales de la convention envisagée :**

- **Objet :** dans le cadre de l'exploitation du domaine fluvial, les Ports de Nantes Métropole envisagent de mettre à disposition un emplacement à flot le long du Quai Barbusse pour l'installation d'une activité professionnelle ou associative.

Le projet doit répondre aux caractéristiques suivantes :

- Ouverture au public ;
  - Participation à la vie du quartier ;
  - Possibilité de multi-activité ;
  - Vente de boissons et de nourriture autorisée seulement en tant qu'activité annexe et exclusivement diurne.
- **Description de l'ensemble mis à disposition :** emplacement pour bateau d'une taille maximale de 31 x 5,5 m, amarrage à quai. L'emplacement dispose d'une connexion normée aux réseaux d'eau, d'électricité (prise 400 V) et téléphonique.



- **Durée :** le titre portera sur une durée de 9 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, et sera non renouvelable.
  - **Montant de la redevance :** une redevance sera due conformément à la grille tarifaire du port pour la durée de la convention. Le montant de redevance est disponible sur demande.
- 4. Déroulement de la procédure :** la sélection se fera sur la base des éléments remis par le candidat, selon les critères figurant ci-après.
    - **Éléments à fournir :**
      - Un dossier de présentation générale du projet (présentation générale de l'activité, statut juridique envisagé, CV des porteurs de projets, offre commerciale et toute information utile) ;
      - Une description du bateau avec photo ou plan (longueur, largeur, hauteur, tirant d'eau, réception et évacuation des eaux grises / eaux noires, titre de navigation) ;
      - Business plan sur trois ans.
    - **Critères :**
      - **Compétences et organisation sur 20% :** expériences professionnelles, moyens humains et matériels dédiés au projet, horaires d'ouvertures...
      - **Nature du projet sur 40% :** adéquation avec les caractéristiques de projet, compatibilité avec les usages existants, intégration urbaine, rapport à la voie d'eau...
      - **Faisabilité économique sur 40%**

Une Commission se réunira après analyse des plis, pour rendre un avis quant au choix de l'attributaire.
  - 5. Renseignements techniques et administratifs :** [ports-nantes@nge-nantes.fr](mailto:ports-nantes@nge-nantes.fr)
  - 6. Date limite de dépôt des candidatures :** toute candidature doit être envoyée avant le 29 avril 2022 à 12H00, à [ports-nantes@nge-nantes.fr](mailto:ports-nantes@nge-nantes.fr) Le pli ne devra pas dépasser un volume de 5MO.
  - 7. Date de l'avis :** le 04/04/2022.